## Fiche: PHOT - Installation photovoltaïque -

Dossier de demande N°:	
(Réservée à l'Administration de l'Environnement)	

Fiche « annexe » au formulaire de demande DEPA, déterminant les **aspects financiers** et les **spécifications techniques** de l'installation et qui est **à remplir par l'entreprise qui a procédé à la mise en service** de l'installation.

Référence légale : Règlement grand-ducal du 20 avril 2009 instituant un régime d'aides pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables - Mémorial A83/2009.

## **Avis important:**

Toute demande incomplète ne pourra être instruite et sera retournée intégralement au requérant.

	1) Les aspects d'ordre général									
	L'immeuble se trouve à l'adresse suivante:									
1.01	N :	Rue :								
1.02	Localité :		_	ode ostal :						
1.03	L'installation a été réalisée au mois de 20									
	2) Les aspects d'ordre financier									
		Les éléments éli	Les dépenses réalisées		Informations utiles					
2.01		aires photovoltaïques acture :	€	1) Le sy	Les éléments éligibles  1) Le système complet se composant des panneaux photovoltaïques, des rails de fixation, du câblage électrique DC et AC lié directement à l'installation photovoltaïque, l'onduleur, les protections électriques et le compteur bidirectionnel;  2) Les frais d'installation  Les travaux de toiture et les installations électriques domestiques ne sont pas éligibles					
2.02	Le câblage électric Position(s) de la fa	que acture :	€	photovolta fixation, d						
2.03	Le(s) onduleur(s) Position(s) de la fa	acture :	€	l'installatio						
2.04	Le compteur électi (le cas échéant) Position(s) de la fa	rique acture :	€	bidirection 2) Les frais						
2.05	Les frais d'installat Position(s) de la fa	tion acture :	€	domestiqu						
2.06	Total des dépense	es éligibles	€							
2.07	Dépenses par kW	crête	€	30% des coûts effectifs, a une aide maximale de 1 euros par kWcrête.						
	3) Les aspects d'ordre technique									
3.01	S'agit-il d'une Nouvelle installation Extension d'une installation existante									
3.02	Puissance totale ir (le cas échéant après e		kW <sub>crête</sub>							
		d'une extension prièl ance avant l'extensio	kW <sub>crête</sub>							
3.04				mono-cristallin	ı					
	Modules solaires photovoltaïques du			poly-cristallin						
	type:			amorphe						

Version: 20080428

Dossier de demande N°:
(Réservée à l'Administration de l'Environnement)

3.03	pose ventilée  Mise en place de l'installation :  pose intégrée									
3.05	Marque(s) et modèle(s) du/des panneau(x)									
3.06	Surface totale des panneaux photovoltaïque(s) m²									
3.07	- I neare vers						Angle d'inclinaison des panneaux: degré			
3.08	Marque(s) et modèle(s) du/des onduleur(s) :									
3.09	Label de qualité du/des panneau(x):									
	4) Informations sur l'exécutant des travaux									
4.01	Nom de l'entrep	orise :								
4.02	Numéro du regi	stre commerci	ial :							
4.03	N :		Rue :							
4.04	Localité :							Code Postal	:	
4.05	Tél: Fax:						Email :			
		5) D	éclara	ation d	le la pai	t de l'ex	écutant	des tra	avaux	
5.01	Le (la) soussigné(e) de l'entreprise déclare par la présente que toutes les indications fournies sont véridiques et que les travaux ont été exécutés selon les règles de l'art.  Le (la) soussigné(e) se déclare avoir pris connaissance du règlement grand-ducal du 20 avril 2009 instituant un régime d'aides pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables - Mémorial A83/2009.  Le soussigné déclare avoir observé tous les éléments pertinents pour pouvoir considérer la fiche annexe PHOT comme complète, à savoir que :									
	Signature et cachet									

2/2 Version: 2009428 PHOT